cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Virginie Dupuis
https://www.cadre21.org/membres/c51da06d8716ad46c460da3a

Date d'obtention : 2021-12-01 15:46:49

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

C'est le résultat d'un beau partenariat entre la police, les écoles et le procureur. Chacun ont des rôles clairs et précis pour un objectif commun: assurer la sécurité et les bien-être des jeunes.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je saurai mieux comment intervenir en tant qu'intervenante en milieu scolaire avec les adolescents.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- Les élèves malveillants
- Ne pas regarder les photos/vidéos
- Utiliser la trousse dans le but d'améliorer mes interventions et pour le bien-être des jeunes.